

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/02/15/2018011336/justel>

Dossier numéro : 2018-02-15/05

Titre

15 FEVRIER 2018. - Arrêté ministériel portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission de remboursement des médicaments

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 28-03-2018 page : 30458

Entrée en vigueur : 01-04-2018

Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur de la Commission de remboursement des médicaments, visée à l'article 122duodecies de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, repris à l'annexe au présent arrêté, est approuvé.

[Art. 2](#). L'arrête ministériel du 16 mai 2014 portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission de remboursement des médicaments est abrogé.

[Art. 3](#). Le présent arrêté entre en vigueur le 1er avril 2018.

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#). REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE LA COMMISSION DE REMBOURSEMENT DES MEDICAMENTS
(NOTE : pour le règlement d'ordre intérieur, voir 2017-06-13/02)